

1847

1947



Les Arbres de Belleville fient cette année le centenaire de leur Association. Ils ont vu l'idée, à cette occasion, de publier le charmant ouvrage que l'on va lire : il sera, pour bien des lecteurs, plein d'enseignements. Les Châteaux ont voulu que leur œuvre commune fut anonyme. C'est là un bel exemple de modestie et de solidarité.

L'histoire de cette région belleveilloise, qui fut longtemps un groupe de villages rattachés par des vignes et des jardins, est fort curieuse. C'était, il y a un siècle, la campagne peuplée qui borde une grande cité : les citadins allaient, aux belles journées, boire du bon vin dans des guinguettes environnées de bouquets. La Commune de Belleville englobe bientôt ces bouquets épars et devient peu à peu cette terre active que nous voyons actuellement. Et n'est-il pas intéressant au milieu de ces transformations successives, les coutumes et traditions des Chevaliers Arbres et leurs usages conservés intacts jusqu'à nos jours ?

Ce n'est pas sans peine que l'Association put maintenir dans des locaux différents son activité dominicale. Elle a eu pourtant triompher

de toutes les difficultés et se présenter encore, en notre période agitée, comme un groupe à la fois ancien et peintre de traditions; elle est restée digne de ses aînés par l'adresse de ses travaux et la courtoisie de ses adhésions.

Les Français ont toujours été de bons archers. Ceux d'aujourd'hui, bien que s'appliquant leurs efforts qu'à des jeux innocents, sont aussi habiles que leurs aînés : à cinquante mètres, ils atteignent le cœur de la cible dont le diamètre n'est pas supérieur à celui de la pomme de Guillaume Tell.

Rien n'a changé dans la forme ou la structure de l'arme, et ce n'est la matière même qui la compose : les bois coloniaux faisant défaut au cours des dernières années, c'est à l'aluminium qu'on s'est adressé pour fabriquer les arcs d'aujourd'hui; intéressant nouveauté après tant de siècles de technique uniforme.

Les Archers ont toujours pratiqué le culte de la beauté. Ils ont voulu, une fois de plus, donner un témoignage du goût français : la présentation de ces pages fut honneur aux éditeurs, tandis que les charmantes esquisses de Jean Berthon-Blanchet l'étaient délicatement.

Et, pour terminer, soulignons l'héroïque histoire de Saint Sébastien telle que Monsieur Le Bris, curé de Belleville, a bien voulu la raconter : fidèle à sa foi, Saint Sébastien fut deux fois martyr... quel plus noble patron aurait-on pu trouver pour les Chevaliers Archers !

Jean de Courmont

Membre de l'Union



Reproduction de l'œuvre de Victor Adrien
offert par le Conservatoire National Supérieur de Musique
de la Ville de Paris à la Société de la Musique.

CE QUE L'HISTOIRE NOUS DIT DE SAINT SÉBASTIEN

C'était au temps de l'empereur Dioclétien, à Rome. Son empire avait commencé dans un climat d'apathisme ; lui-même était favorable aux chrétiens. L'impératrice Prisca et sa fille Valéria étaient au même catéchisme.

L'historien Eusèbe pouvait écrire : « Que dis-je de nos concitoyens qui vivaient dans le palais ? à eux, à leurs femmes, à leurs enfants, à leurs esclaves, on laissait la liberté de suivre ou non leur religion. L'absence de ce glaive de leur tête, ils étaient peñchés par le miracle à tous ses autres sacrifices. »

Sébastien était contraire de la garde patricienne et, comme tel, son service l'attachait au palais ; Dioclétien l'avait en affection.

Son père était originaire de Narbonne et un autre de Milan. Vous êtes jeune à Rome, il s'était installé dans le milieu et y avait acquis ses grades.

Mais vers un temps où l'empereur, poussé par ses conseillers, changea sa politique et fit paraître des édits contre les chrétiens dans un certain nombre de provinces.

Sébastien, qui était chrétien, rendait des services aux fidèles détenus dans les prisons. Il fut détenu, appelé à comparaître devant l'empereur, il se déclara ouvertement chrétien, refusa d'apostasier et fut condamné à être puni de Rome. Les instruments exécutoires le conduirent et, celui de Rome, il fut laissé pour mort.

Une pauvre veuve, ayant fait recueillir son corps pour lui donner la sépulture, crainte qu'il eût été mangé, passa ses larmes et le pleura.

Sans écouter les supplications des chrétiens, Sébastien, crainte qu'il eût été puni de mort, alla se présenter de nouveau à l'empereur pour lui apporter sa renonciation. Dioclétien, vers lui, le fit massacrer à coups de lances. Une dame romaine, nommée Lucina, l'enterroit aux catacombes (20 janvier 305).

Sébastien est l'un des grands martyrs de Rome ; on dit y fut enterré dès le 3^e siècle et son culte passa en Afrique où saint Augustin prouva plusieurs sermons au jour anniversaire de son martyre.

La tradition se conserve partout des miracles.

J. LE BÉAN, Curé de Belleville.



BELLEVILLE

Les habitations placées sur l'emplacement futur de la commune de Belleville ont, successivement ou simultanément, porté les noms de Nery ou Neries, Poliveauville, Belleville-ou-Sablon, Belleville-ou-Panis, et, enfin, Belleville. En 1793, le nom de Belleville s'appliquait à un groupement plus ou moins homogène de diverses agglomérations. Le village de Belleville, au bord de la ville, entouré de Figères (les deux Courtilles) et la Haute-Courville sur le flanc du coteau, la Haute-Courville qui s'était développée immédiatement au delà des limites de Paris, pour les « courtils » du Temple, et le Faubourg qui continuait ; enfin Ménilmontant, dans les maisons, jouxtant aussi une partie, s'étendant depuis le boulevard du Temple (aux Filles du Calvaire) jusqu'au parc de Ménilmontant qui était situé sur le flanc de la colline et appartenait alors à la paroisse de Bagneux. Cette montagne de Belleville était alors couverte pour interdire tout transit ; s'était une barrière ou, si l'on veut, un plateau impénétrable du côté de Paris à la circulation commerciale, un village et une partie. Ses cotons était recouvert de jardins et de vignes, et de nombreux colons y prospéraient eux, parait le rue Saint-Maur, borne du pays wallonne, l'unique sur le terrain des maisons s'était plus payé.

Le rue de Belleville. — La Courtille, dans le nom homonyme s'était prolongé depuis les parois du Temple jusqu'au bord de la Butte de Belleville, était tout entière renfermé dans les quelques rues de ce quartier ; rue Saint-Maur, rue de l'Église, rue de la Croix-de-Batons (du Bois-de-Saint-Louis) et rue de Belleville ou Grande-Rue de la Courtille (actuellement boulevard du Temple). Tout ce quartier était renfermé au vin. Ce s'était que ginguettes, tavernes, bouquets

et jadis, à la hauteur du numéro 55 actuel était la maison des
 Cardes Françaises, qui devint plus tard maison d'infanterie et fut
 détruite avant 1870. En son lieu on élevait le jardin et le site
 parait le chemin de Belleville, que les Belles-Étoiles appelaient rue de
 Paris. Le lieu de la rue Biherval (autre rue Saint-Lucien) était encore
 forêt de gaultheries, mais dès qu'on s'éloignait des maisons d'habita-
 tion et d'autres boutiques, notamment des blanchisseurs qui déve-
 saient leurs sacs noirs dans le chemin qu'ils transformaient en ruis-
 seau. Plus le pays s'appauvrissement : on s'éloignait sans doute
 à l'ouest, où, maintenant encore, le temps est le plus dur, c'est-
 à-dire après la rue Fiat. Cette rue formait une limite nouvelle entre
 la Haute-Courville et le village de Belleville ; c'est ce qu'on appelle
 le Plateau-deux, à droite, s'élevait les deux collines, le Mont-
 Vieux et le Mont-Neuf (plus tard Mont de la Collette) qui devaient
 occuper l'emplacement actuel de la Ville Ocre. Plus loin la rue
 d'Armand fut une campagne couverte de vignes, d'arbres fruitiers,
 de fermes, de moulins, de fours à chaux, de moutonniers, et effluents
 de petits chemins creux. En ces chemins incultes et tracés sans
 méthode, plusieurs rues ont pu leur naître : la rue Bonnyon (du
 nom d'un cultivateur célèbre), la rue Beauperron (autre chemin
 des Carrières-de-Orillon, qui venait se joindre aux carrières qu'il
 desservait au pied de la rue Fiat), la rue Biherval (autre chemin de
 Saint-Lucien ou aussi chemin de la Chapelle) qui aboutissait à
 l'église Saint-Lucien, derrière l'hôpital Saint-Louis), la rue Saint-
 Laurent qui des routes (une de la Carrière-de-Belleville, autrefois
 rue de Babouin-Saint-Louis, et rue Vieux-d'Asie, alors sans nom)
 aboutissait à la rue Saint-Marc. Entre la rue de Belleville et cette
 rue Saint-Laurent il n'y avait que des carrières à travail éternel.
 L'un d'eux, le carrier de la Chapelle, a donné naissance à la rue
 du Général-Lassalle. L'ancienne rue de l'Éclair n'était qu'un chemin
 à son départ de la rue Biherval et se dirigeait bientôt au chemin de
 carrières. Les terres de la ferme de Serres, dont l'ancienne Cour de
 la Métairie marque l'entrée, s'étendaient de chaque côté de la rue de
 Belleville depuis la rue de la Mare jusqu'aux Fontaines-Chaumont,
 mais la rue de Belleville était particulièrement étroite dans deux points,
 vers quelques fermes, et ces maisons troupaient ainsi la continuité
 des terres de la ferme. Il n'y a pas longtemps encore qu'un grand
 terrain occupait le quadrilatère compris entre la rue des
 Carrières, la rue de la Mare, la rue des Pyralides et la rue de Belle-



Le Mont-Neuf (Mont de la Collette)
 au Mont-Vieux.

villes ; il n'en subsiste plus actuellement que les grands jardins de derrière (187), rue des Pyralides et de l'implantation du n° 75 de la rue de la Mare. Plus haut, à gauche, le chemin « tendant de la montagne de Belleville aux Moulins et Tenon de la Butte-Chaumont » qui est devenu le chemin des Moulins ou des Moulins, puis la rue Clavel, du nom d'un des hôtes du village de 1844, nommé de plusiapsité sur les Buttes-Chaumont. Il se dirigeait en deux sections : la plus basse passait au Moulin de Coq Tenon, qui oral a disparu, et maintenant la rue Clavel depuis la partie de la rue Fessant qui le prolonge jusqu'à son détachement sur la rue Rivarot.

La rue de Belleville, depuis la rue Clavel, ne paraît pas avoir été particulièrement modifiée dans son parcours. Fils de l'Église, la rue de La Villeme, à gauche était un chemin qui atteignait Belleville à La Villeme Saint-Gilles ou Saint-Lazare ; elle avait la même direction qu'aujourd'hui et un autre point était prolongé vers le sud par la rue de la Mare. Cette mare qui a donné son nom à la rue était une grande étendue à la hauteur du n° 90 de la rue des Canettes. La rue de la Mare aboutissait à la Chaussée de Montmartre, ce qui paraît lui faire passer le nom de « Chaussée de Montmartre ». A l'ouest tout le terrain de ce côté était occupé par les dépendances de la ferme de Savies. Un chemin menant au lieu dit les Haricots menait dès 1667 le trajet de la rue devant du même nom. A l'est se détachait un sentier qui est aujourd'hui le départ de la rue à laquelle M. Leroux, maître de Belleville sous l'Empire, donna depuis son nom. Ce sentier se détachait par la rue des Égales où il rencontrait le nom du Courant de Pépin.

La rue des Canettes, qui détachait, comme aujourd'hui, dans la rue de la Mare, s'appelait autrefois des Humards. Elle atteignait le Regard Saint-Martin, l'un des centres principaux de la distribution des eaux, puis s'élevait vers le sud et, comme de nos jours, atteignait le chemin de Montmartre. Elle était d'autre part, reliée à cette même chaussée de Montmartre par un sentier qui est aujourd'hui par l'escalier qui va du Regard Saint-Martin à la rue de l'Éclairage, puis par la partie sud de cette rue de l'Éclairage jusqu'à la rue de Montmartre. Un autre sentier qui est maintenant occupé par le passage de la rue des Pyralides est devenu au partie la rue de Cugnot ; il atteignait la rue des Canettes et celle des Égales.

La rue des Égales n'a pas changé de nom ni de parcours. Elle



Vue regard de la hauteur regard, prise dans l'axe de la rue de Belleville.

porter le nom d'un lieu dit les Rigoles, Rigennes, Rigolats, dérivé
sans doute en rapport avec l'hydrographie de Belleville.

La rue de Flandrebourg, où elle débouche, s'appelait rue de Calais.
Elle avait son trajet actuel ; c'était le grand chemin de Belleville
à Chauxou.

Quant à la rue Pallapant qu'on appelait rue de Chauxou, elle
avait aussi son nom : c'était le chemin de ronde du pays des Luppétois de
Saint-François. Les rues actuelles de la Dufe et des Pédillons (qui
avaient peut-être son nom de deux pavillons situés l'autre du pays de
ce côté) existaient aussi. L'édification qui bordait les deux du pays
et qui devint plus tard la rue de Beaumont, donna le nom à la
rue qui marquait l'autre principale du chemin.

Entre la rue de La Villotte, la rue de la Mare et la rue Saint-
sévérin se trouvait, sur le grand rue, l'agglomération principale du
village, groupe autour de l'église qui avait été bâtie en 1555. La
cimetière se trouvait à l'emplacement de l'actuelle place de l'église.
El fut reporté, en 1765, à gauche, le long de l'église ; puis abandonné
en 1855.

Place de La Villotte, presque au coin de la Grande-Rue, et se pen-
chant jusqu'au cimetière, et jusqu'à la rue des Sablons, s'étendait
la grande chapelle de M. de Beaumont, graveur du Roi.

Le long de la rue des Rigoles, avec une façade sur la rue de
Belleville, sur l'emplacement actuel de la rue de Jourdain, était
l'île d'Amour. C'était une cour de terre carrée, entourée d'un fossé
plein d'eau dont l'origine avait été découverte. Ce volume sur une rive
restait jusqu'à ce qu'il devint, tel quel, le jardin de Belleville.

Dans l'angle formé par la rue des Rigoles, l'île d'Amour et la
rue de Belleville, s'élevaient les importantes dépendances du Con-
vent de Figeac.

Place de Belleville, face à ce cimetière, s'élevaient deux autres de
considération des plus importantes : la rue de Beaumont, actuellement
rue des Fives, et la rue de Pré-Saint-Jacques, dite aussi rue de
Célestins. Tout ce quartier a conservé la même topographie. La rue
Pré-Saint-Jacques (dite des Fives) était déjà tracée. Cependant la rue de
la Place et la place des Fives elle-même, avec laquelle elle est mainte-
nant confondues, sont relatives modernes.

La rue Compans s'appelait rue Saint-Denis, rue de direction.
La rue Thierry existait déjà sous ce nom. Le cadavre Beauregard,
dit le cadavre Compans, était le chemin qui gravissait la pente



L'ancienne église de Belleville en 1855.



Jerusalem

A plan of the city of Jerusalem
showing the walls and the principal streets
as they were in the time of the
Maccabees

de Beauregard délimités par le rue de Belleville (ancien boulevard), le rue des Lilas et le rue Compagnon. Ni le rue de Gravelle, ni le rue de Montevia, de Vindral-Brunet, David-d'Angers et leurs affluents ne paraissent le venant de cette partie qui déborderait vers le Pré-Saint-Gervais. Plus bas, le rue Saint-Denis (Compagnon) rejoignant le rue de La Villette, aujourd'hui coupée par le rue des Brousses-Charmoy, mais dont l'extrémité nord restait ouverte ; c'est le rue d'Haubert jusqu'à le rue Compagnon.

Le rue de Belleville, d'autre part, n'était pas son parcours actuel au delà de le rue Polignac. Au niveau de le rue de Télégraphe, elle traversait le parc de M. de Saint-Fargeau ; d'ailleurs elle était quasi vers le nord et, avec le nom de rue de Beaumaisville, puis de sa destination, elle traversait le parc et s'allait rejoindre son rue voisine après avoir de le partie plus récemment depuis, place des Trois-Communes où se faisaient les exécutions capitales ; elle était à peu près à le point des Lilas.

Le rue de Télégraphe n'était donc que le chemin de ronde qui longeait le nord de le rue et les belles terrasses du parc de Ménilmontant ; comme s'observait elle était pour rejoindre le rue Polignac à peu près à le hauteur de son n° 188 actuel.

Ainsi, le rue de Belleville qui commençait horizontalement par les péripatètiques de le Courville prenait un caractère de petit bouey accompagné en traversant le village, avenue de l'Église, pour devenir plus bas, une nouvelle route champêtre.

En chemin de Ménilmontant. — Le partie supérieure de le rue de Ménilmontant, jusqu'elle a atteint le plateau, était alors occupé dans les dépendances et les allées de vastes et fastueux domaines. Son n° 101 était ainsi le fameux hôtel de Barthélémy-Blaise Kailash, dans le style de cette époque. Cette maison était toujours, mais elle a été remaniée et modifiée. Les jardins ont disparu, la partie deux habitables d'une seule ou légèrement creusée ; mais quelques vestiges — un bel escalier, quelques-uns des allées d'une belle avenue de son niveau et le partie chapelle avec sa fontaine sur le rue — attestent encore le passé.

Plus bas, de l'autre côté de le rue et au coin de le rue Polignac, était le maison de Salvo-Caire de le Beaumont appartenant aux religieux de l'abbaye de Saint-Augustin. Elle était toujours au n° 155 de le rue de Ménilmontant et avait son entrée principale au n° 101.

Tous le filés du plateau constituaient le parc et les dépendances



La première fontaine de télégraphe de Chappo.

des châteaux des Laportiers de Saint-François incendié et détruit pendant la Révolution. Les débris du pavé original et du noble portail démontrent les passages aux principes sans de ce canton, Mars, Bourgo, Saint-François.

En redescendant la rue de Mésillonnant, on ne croit pas, comme de son jeune, la rue des Pyrénées, toutes incertaines, et qui a rempli en deux tronçons la belle perspective latine par Carel de Beauvais dans il y a quelques années au n° 108.

La ville de Mésillonnant est un vestige des vestiges et vestiges qui témoignent le fait de la rue de Belleville et la rue de Mésillonnant. La rue de Mésillonnant elle-même, dans le sens d'une origine, n'était à cette époque qu'un sentier dans les champs.

En cet état, au-dessous de la rue Pelletier, débouchait la rue de la Chine qui paraît avoir été une rue d'une architecture chinoise élevée sur la rue Pelletier par la fondation d'un propriétaire.

Le quartier des temples était le plus ancien et le plus facile à reconnaître existait alors.

Le passage de Mésillonnant est un ancien tour d'échelle : la rue Lavoisier-Sarret (ancien nom de famille Bellevillais), Doyen, Guillot (ancien de propriétaires) s'élevaient qu'à l'état de vestiges incertains. Tout le contour de la ville était occupé par de nombreuses maisons dont le nom de rue des Filles (anciennes rue des Carrières) conserve le souvenir. Le sol était sans autre stabilité par les éboulements.

Au sein de la rue des Anandiers romains, pour le côté sud, le territoire parisien. Ce n'est qu'en 1790 que le quartier limité par la rue de Mésillonnant, la rue des Anandiers et les nouveaux boulevards fut rattaché à Belleville. La rue des Anandiers qui, avant la création du boulevard, rejoignait la rue Saint-Mars, s'appelait ainsi à cause d'un des des anandiers signalé sur le terrain dit.

Quant à la rue des Passoyers et à toutes les rues à noms latins, des Mésiens, des Gaulois, des Français, qui paraissent en quelque sorte s'élever par une façade sur le toit d'un général, elles témoignent le bon régime des Passoyers.

Une ville qui prit le nom de Mésillonnant existait au-dessus de l'empire qui paraît aujourd'hui au nom. Mais ce général les maisons étaient dans un état d'abandon dans le canton, et il y a quelques années qui le traversaient. Cependant toute la partie de la rue de Mésillonnant qui était alors sans doute une partie de la ville.



Plan de la Rue de Mésillonnant d'après une gravure de Albert Fournier

regardent, comme le Conseil, de géographie et de culture.
Profondément modifiée depuis par les pavements des grandes
rues modernes comme la rue des Pyramides, la rue des Consueves,
les boulevard extérieurs, la rue Sordani, le chemin de fer de la mé-
tropole, telle était alors la topographie du Vieux Bordeaux.



VUE GÉNÉRALE DE BORDEAUX, prise de Saint-Michel

Vue prise à l'Observatoire d'après une lithographie de Tardieu

Le Noble Jeu de l'Arc

ORIGINE

A quelle époque l'homme se fut forgé l'arc ? A la suite de quelles observations et par quel raisonnement son intelligence put-elle saisir les premiers principes de ce merveilleux engin, à la fois simple et à la fois libre comme le flux élastique qui l'inspire ? Nous ne pouvons venir sur ce point que dans le domaine de l'hypothèse. Les Grecs anciens, qui vivaient pendant quelques 200 ans avant notre ère, n'avaient déjà alors pas capoté de résoudre ce problème et pour simplifier l'origine de cette arme qu'ils avaient toujours connue, lui avaient donné comme inventeur le Dieu Apollon. C'était avouer leur ignorance sur la question qui nous intéresse.

Si l'arc ne fut pas créé par un être mythologique, il ne fut pas non plus créé par une seule personne. Il est certainement né d'un raisonnement collectif, dans des conditions différentes, à mesure que l'intelligence se développe et sous toutes les latitudes qui compo- sent notre terre. Des traces de son existence se retrouvent aux temps les plus reculés. Les anthropologues ont trouvé en plusieurs parties principales les premiers arcs de l'humanité : l'âge de la pierre taillée, l'âge de la pierre polie, celui du bronze primitif et finalement celui du fer, dans des temps successifs et relatifs du ter.

Dans toutes ces époques qui englobent des milliers d'années, à tous les points du globe où les recherches ont été faites, on a trouvé des preuves de l'existence primitive de ces trois périodes. Mais il faut ce qui est grand en elle a pu se consacrer à l'arc libre ou caduc sans être, sans possibilité, qui ne pouvait utiliser que des matériaux primitifs d'origine animale ou végétale, à pied. Nous ne pouvons donc remonter la ligne et les dimensions qu'il affectait à un degré, si ce n'est grâce aux fouilles antiques et aux gravures grossières des cavernes, ne pouvant nous en donner qu'une faible conception. Toutefois en Italie, à Starobruno, on fit à l'aide des os de



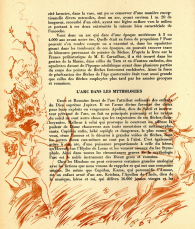
est levée, dans le cas, est pu se conserver d'une manière excep-
tionnelle divers exemplaires, dont un seul, ayant environ 1 m. 20 de
longueur, recouvert d'un côté, ayant ses lignes noires vers le milieu
et portant à ses deux extrémités le même lieu caractéristique de
l'écaille.

Tout dans un cas qui date d'une époque antérieure à 2 ou
1000 ans avant notre ère. Quelle doit en être la proposition ? Pour
pouvoir s'en rendre compte on a examiné et, dans les spéculations
faites dans les traités de ces époques, on pourrait trouver trace
de l'émission provenant de points de Sicile. D'après la liste sur la
France paléontologique de M. E. Courtauld, il a été trouvé dans les
grottes de la Morie, dans celles de Tarr et en d'autres endroits, des
exemplaires de l'époque préhistorique ayant dans plusieurs parties
de sa coupe des points de Sicile fortement caractéristiques. Ainsi la forme
de plantation des Siciles de l'époque préhistorique était tout aussi grande
que celle des Siciles employées plus tard par les romains grecs
et romains.

L'ARC DANS LES MYTHOLOGIES

C'est et Romains furent de l'arc l'attribut ordinaire des enfants
de Dieu, surtout Jupiter. Il est l'arme divine favorite des dieux
pour leurs exploits et vengeance. Apollon, dieu du Soleil et le maître
tout puissant de l'arc, en fait sa principale puissance et les traits
de celui-ci sont aussi chose que les rayons de son Sicile d'or-
brillante. Comme à celui qui possède le pouvoir en même la
puissance de l'arc caractérise ses traits caractéristiques et mythologiques.
Cependant, celui, l'arc apollon et d'argent, le plus connu et
vrai, était l'arc et le dieu de la grande vallée de Sicile. Mais
les autres arcs caractéristiques ne sont pas à l'arc. C'est également
celui à son arc, d'une puissance proportionnée à celle du héros,
qu'Hercule, sur l'Hydre de Lemnos et les vases d'argent de son Symplo-
phide. Ainsi dans toutes les circonstances graves de la mythologie
l'arc est le même instrument des héros grecs et romains.

Chez les Hindous on peut retrouver certains grands mythes
avec les Siciles que nous venons de rappeler et qui ont une composition
semblable. On trouve que Cupidon, Kama, qui personnifie l'Amour,
sur un arc et d'un arc, Krishna, l'Apollon des Hindous, dieu de
la musique, l'arc et lui, qui diffuse 20.000 javanais vintages et les



épousa toutes, sans simplement d'un trait de foudre que lui dérocha un de ses maris. Le roi Davarata possédait un grand arc merveilleux qui lui avait été confié par le Dieu suprême Oris. Il accorda le main de sa fille à Rana, seul prétendant qui se montra capable de le braver.

Chez les Germains nous retrouvons également l'arc dans presque toutes les légendes mythologiques. La suprématie du héros Siegfried résidait dans l'art de lancer sa foudre. Il en fut de même pour les légendes d'Otton l'archer et du héros Tristan aux fêches merveilleuses.

Dans la mythologie scandinave nous trouvons la présence du dieu-dieu Fenwick, dont le nom est significatif (feu = fêche).

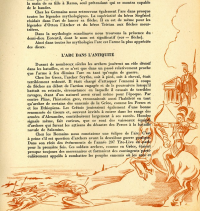
Ainsi dans toutes les mythologies l'arc est l'arme la plus appréciée des dieux.

L'ARC DANS L'ANTIQUITÉ

Beaucoup de civilisations antiques les archers jouèrent un rôle décisif dans les batailles, et ce n'est que dans un passé relativement proche que l'arc se fit peu à peu oublier l'un ou l'autre qu'on se passe.

Chez les Grecs, l'archer Neoptolemos, soit à pied, soit à cheval, trait merveilleusement vaillamment. Il trait chargé d'entraîner l'ennemi à coups de fêches au début de l'action engagée et de le poursuivre lorsqu'il battait en retraite, circonstance en laquelle il venait de travailler toujours, étant d'un naturel assez cruel même pour l'époque. Par exemple Pénélope, Phénicieuse grec, remarquablement aussi l'athlète en tant qu'archère de certains des concours de la Grèce, comme les Femmes et et les Héloïques. Les Celtes pratiquaient également d'une bonne manière de l'arc et, souvent livrés à eux dans les rangs des armées d'Alexandre, contribuèrent largement à ses succès. Hérode signale même, lors surtout, que ce trait des vainqueurs supérieurs d'archers qui furent les artisans de la chute des Femmes à la bataille navale de Salamis.

Chez les Romains nous constatons une telle de l'arc. Chez à peine s'il est question d'archers avant la deuxième guerre punique. Dans son récit des événements de l'année 207 l'arc-Livre de plus pour la première fois. Ces soldats archers, comme en Grèce, étaient presque toujours des mercenaires et formaient des contingents plus ou moins volontiers appelés à combattre les peuples ennemis où les guerres



les Normands étaient en honneur (Alfredus ou Eggeardus d'Haushoff). On ne peut cependant pas dire que le titre à l'ère ait été tenu en vogue à Rome, mais, à ce même temps, s'était levée une des plus grandes invasions des jeunes guerriers à titre d'excursion, à l'époque impériale ces troupes impétueuses normandes se transformèrent en colonies permanentes, et après l'expédition collective apparemment considérable, quelle fut la cause de ce regain de vigueur à l'ère ? Cela venait des lignes étroites qu'avaient les Normands dans leurs incursions, archives diverses d'une adresse à plus enviable, qui consistait d'ailleurs des traits à la course, et atteindre l'adversaire en attendant ou en fuyant, ainsi la course jusqu'à donner l'assaut et laisser la flotte avec tout de violence qu'ils atteignent le territoire ennemi, bœuf et valence. Leur habitude de ne être telle que beaucoup de soldats normands touchent même à l'ère.

Les Celtes, pour la chasse et pour la guerre, se servaient surtout d'ère et de flèches sans accompagnement. Les Vikings seuls étaient un nombre considérable d'archers pour obtenir à grande Américain (Hauger).

On sait généralement que les archers de l'antiquité se plaçaient, pour s'exercer au tir, à une distance d'environ 200 m. de la cible et qu'ils se servaient d'ère de jeu vraisemblablement d'une portée moins grande que l'ère de guerre.

L'ÈRE AU MOYEN ÂGE

Les Normands indisciplinés et corailleurs se distinguèrent volontiers à la chasse et à des fins d'adresse à l'ère, mais, à la guerre, à l'impétuosité toujours et mode de combat. C'est avec Charlemagne que l'ère est apparue pour la première fois « l'obligation pour tout soldat d'être armé d'un arc avec deux cordes et deux flèches ». Mais, sans parler les guerriers normands qui renvoyaient à nouveau l'ère en valeur et lors de l'invasion normande en 1070, au siège de Paris (21 novembre 1070), le chevalier normand comme au siège de Paris, une plus formidable de flèches lancées par les Normands traversaient l'ère, sans parler qu'un certain nombre.

En 1140, Louis VII commanda une troupe de « chevaliers archers et arbalétriers ». On se servait alors et arbalétriers marchaient



de pair. Toutefois l'archerie, jugée trop incertaine, fut interdite en 1179 par le concile de Latran, sauf dans les guerres contre les infidèles : elle n'en releva pas moins sur tous les champs de bataille. Pourtant l'arc, plus léger, plus puissant, moins encombrant, à tir beaucoup plus rapide et tout aussi sûr et plus facilement adaptable, fut bientôt adopté dans les armées et sur mer. L'importance qu'il prit alors l'arc est bien mise en valeur par le fait que la fabrication et le vente des arcs et flèches furent libres et qu'ils occupèrent le quart vers qui s'y livraient.

Les archers anglais de cette époque constituaient une force rapide et redoutée. Sur les batailles qui nous restent, ils sont représentés tirant, le grand arc à terre, prenant les flèches avec le pied gauche et portant d'un coup sec maintenant 24 flèches. Les chroniqueurs signalent qu'ils tiraient 12 flèches à la minute et vivaient à leur poste (119 p. 4).

D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, l'archer de cette époque ne jouit pas toujours d'une excellente réputation. Sans aller jusqu'à généraliser l'accusation de Richard dans l'arc fait flèche l'archer de l'homme de Guisard de Vieux, on ne peut s'empêcher de constater qu'un certain nombre des chevaliers pour ses conjugués d'hommes armés avaient presque complètement dans les rangs du peuple, combattant à pied et groupe en archiers, tirant qui pouvait plusieurs en détail et en l'air.

L'Angleterre, en revanche, continuait ses archers. Le 26 janvier 1202 Edouard II obligea tout Anglais possesseur de 40 à 100 acres de terre ou tenant à perpétuité, un arc, un arc et flèches. Puis en 1207 il prit les dispositions suivantes : « Il est interdit aux peines de mort, par tout le royaume d'Angleterre, de se servir à son profit (ou celui de l'arc) à moins de dix flèches, et il est interdit de leur donner à tous les services qui fabriquent arcs et flèches. » Hélas ! en 1218 l'Angleterre signa contre l'abbé de Clugny 20,000 archers.

À la bataille de Crécy-en-Ponthieu (1346) archers anglais battirent un nombre beaucoup plus considérable d'archiers français à la suite des Français, et durant la guerre de Cent ans les archers anglais étaient dans le fort de l'armement, à la perfection, à la rapidité des archers.

C'est alors que Charles V prit les dispositions pour l'arc, mais analogues à celles qu'avait prises Edouard III, et signa



des nouveaux devoirs de nombreux peuples sous sa compagnie vétéran. C'était la reconnaissance officielle des anciens catholiques d'archers déjà existants, auxquelles un autre statut d'importance privi-
légiée.

LES FRANCO-ARCHERS

C'est aux milices communales et à leur organisation qu'il faut aller chercher l'origine des plus anciennes catholiques en particulier celle de Namur (1174). Le 20 avril 1408, Charles V II généralisa les mouvements locaux et donna à cette milice nouvelle, devenue « les Franco-archers », un règlement uniforme. C'est à cette époque que prirent naissance les premières ligues des règlements qui prirent ensuite sous-titres les compagnies d'armes. Leur nom de « Franco-Archers » vint de l'occupation de la frontière qui leur était accordée de payer la gabelle et les aides, ou de la dispense de paiement des gens de guerre, et la première obligation de défendre au service à la disposition du roi et s'engageaient à s'équiper à leurs frais ou aux frais de la communauté paroissiale, ou de l'autorité communale à raison d'un archer par maison, choisi parmi les plus habiles citoyens. Ils devaient porter armes. Les exemptions d'impôts atteintes beaucoup de franchises et il y en avait 1,000 archers. Ils contribuèrent à la garde de leur propre ville et constituaient en police habituelle.

En 1408 il fut à signer un projet technique à l'armée ou il nomma l'armée en fin.

En 1408 une ordonnance royale porta l'effectif des franco-archers à 20,000 hommes. Cette police armée avait son statut au temps de guerre et également au temps de paix, mais en cette dernière circonstance elle avait aussi ses inconvénients. En effet quelques contingents se répétaient et uniformément recrutés, les Franco-archers, mais, se portaient à l'égard de leurs voisins des délits et des crimes de droit commun, comme l'assaut de villages d'Andouze. Les troupes étaient trop souvent armées, ce qui fait que la seule situation qu'ils inspiraient à leurs contemporains n'avait fait aucun progrès. C'est pourquoi Louis XI leur retira leur armes au temps de paix. Leur impopularité passa plus dans la balance que leur privilège, leur mouvement devint difficile. L'assaut de la bataille de Guinegatte, livra contre Maximilien, fut le premier de leur

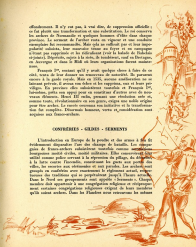


effacement. Il n'y eut pas, à vrai dire, de suppression officielle ; ce fut plutôt une transformation et une réhabilitation. Le roi conserva les archers de Normandie et quelques hommes d'élite dans chaque province. Le serment de Furbler resta en vigueur et une condition essentielle fut maintenue. Mais cela ne suffisait pas et leur impopularité subsista, leur mauvaise tenue au foyer et au campement n'étant pas supprimée et les ridiculisant (voir le baladeur de Flandre ci-joint). Dépeints, depuis à la robe, de tendement, seul en Bretagne, en Auvergne et dans le Rhin où leurs organisations furent maintenues.

François I^{er}, craignant qu'il y eût quelque chose à faire de ce côté, tenta de leur donner un caractère de neutralité. Ils purent encore à la garde royale. Mais en 1525, aucune modification ne se faisant prévoir, il arriva son déclin et les supplices, eux et leurs privilèges. En province elles subsistèrent toutefois et François I^{er}, lui-même, porta son appel pour un caractère d'activité avec de nouveaux éléments. Henri III enfin, prenant une résolution nette et, comme tous, révolutionnaire en son genre, créa une unité archère pour ses arches. La parole couronna ses initiatives et la transformation fut complète. Diverses hommes, vers et considération aux régimes aux franco-archers.

CONTREBRES - GILDES - SERMENTS

L'introduction en Europe de la poudre et des armes à feu fit rapidement disparaître l'un des champs de bataille. Les compagnies de franc-archers subsistèrent toutefois comme associations homogènes moitié civiles, moitié militaires. Elles conservèrent leur utilité comme police avant à la répression du pillage, du délinquant à la lutte contre l'étranger, maintenant les ports aux ports des villes, les routes aux éléments et aux paysans. Les archers, tout groupés en sociétés avec notamment le règlement archaïque, eurent toutes les traditions qui se perpétuèrent jusqu'à l'époque actuelle. Dans le Nord ces groupements sont appelés « Normands ». Chaque membre doit appartenir à une congrégation religieuse et s'acquiescerment certaines obligations religieuses exigent de leurs membres qu'ils soient archers. Dans les Flandres nous retrouvons les mêmes



éprouvées et eut le sans change. Ces groupements se nomment « Cibles ».

La Révolution faillit perdre un coup mortel sans compagnie d'Arm, leur ardeur de soldats, leurs traditions rigides, leurs rapports constants avec le chef, tout ce elle doit emprunt aux révolutionnaires. Les compagnies d'Arm de Paris, qui étaient alors au nombre de 8, tentèrent de se défendre et de passer la responsabilité de leurs traditions et de leur loi vivante. L'Assemblée législative laissa seuls les compagnies le 11 janvier 1793. Pendant, 1800 la même année elle revint et en 1804 au milieu à un véritable mouvement de réorganisation, et bien qu'en 1807 eût les compagnies d'Arm étaient très nombreuses.

Depuis lors chaque compagnie a son blason propre, ses loix et ses us. Les deux dernières parties opérationnelles étaient des compagnies de Mait mais chaque fois elles traitaient de leurs membres et la loi et le respect des chevaliers pour leurs traditions sont plus fortes que le mal des hommes.

REPEREUSE

Organisation

Les nombreuses compagnies d'Arm qui subsistent aujourd'hui en France (environ 400) sont réparties en « ruelles » : ruelle d'Alsace-Franco, de l'Orléans, de Bourgeois, de Picardie, etc. Chaque ruelle possède un blason et est commandée par les capitaines des compagnies affiliées. Au-dessus de ces ruelles existe une Fédération Française de Tis à l'Arm, qui est de leur ordre elle, plus les relations permanentes et internationales et représente sa véritable esprit qu'est le Tis à l'Arm français.

Après ces quelques brèves renseignements sur l'organisation générale, examinons ce qu'est « la Compagnie d'Arm » blasonnée constamment. Elle possède à sa tête un blason. Ce blason se constitue :

Un blasonnable, puis le blasonnable individuel qu'attribue le blasonnable à un chevalier à qui elle veut exprimer ses remerciements et sa gratitude pour sa conduite et les services qu'il lui a rendus à elle ou à ses membres opérants.



En soi, mouton qui, le jour de la cérémonie annuelle du tir à l'arc, a été le premier à abattre d'une bague inextinguible un petit miroir de bois placé soit en haut d'une perche, soit au centre de la cible, suivant les possibilités de tir. C'est en outre un militaire expérimenté désigné par le roi, qui abattait tout le monde en vue de récompenser grandement les braves, etc.). Le chevalier qui est resté maître de sa vie est nommé empereur à vie.

Des capitaines, lieutenants, sous-lieutenants, porte-étendard, sergent, arbalétriers adjoints, sergent qui servent la justice, sont élus et renouvelables tous les ans à l'issue du tir à l'arc.

Les chevaliers. N'est pas chevalier qui le veut et il ne suffit pas comme dans les autres sports de demander une licence. Qui veut être chevalier doit, du jour où il en a fait la demande, déquêter le jeu six mois en outre de chaque ses camarades l'observant directement ou par l'intermédiaire d'un tiers à peu près à qui ils ont affaire. Durant cette période le perdant est déshonoré entièrement libre d'agir à sa guise. Si, au laps de temps prescrit, il n'abandonne toujours le tir à l'arc excepté, la compagnie étendue en la personne amovible temporaire se prononce sur cette question. Si le perdant lui est favorable, il est reçu chevalier en outre d'une cérémonie spéciale, où ses camarades en font l'honneur d'acclamations. S'il n'est pas reçu, il prend le titre d'empereur et n'est reçu chevalier qu'à 25 ans.

C'est, dans les grandes ligues, l'essence de ce que l'on peut dire de la constitution d'une compagnie d'arc. En outre chaque compagnie possède ses règlements intérieurs où des choses de seconde importance peuvent venir l'acquiescer en cas de rébellion, complaisance, etc.).

Outillage et tir

On rencontre en France trois sortes principales d'arc :
 L'arc en bois, de 1 m. 30 environ, plein ou contre-plaqué, toujours très utilisé dans nos campagnes, mais dont le tir est aux antipodes des parts précieuses. L'arc en acier caudalé long (1 m. 40) ou court (arc en charbonnade, éprouvé par les armées de 1 m. 20 à 1 m. 35, dont l'emploi n'est très répandu que récemment). La base de tension de ces arcs varie entre 11 et 22 kg. pour le tir national français qui s'effectue sur 50 mètres. Pour les tirailleurs allemands



sautes allant de 23 à 30 mètres les arcs atteignent une puissance de 18 à 20 kg.

Le flèche est faite d'un bois rigide (par exemple le tilleul) taillé à la façon des quarts de billet, portant à une extrémité une plume au vice d'acier ou de cuivre, et à l'autre une carabole de corne. L'empannage est constitué de plumes de dinde, d'aigle ou de corne. Sa longueur proportionnée à l'empannage du tiré, varie entre 60 et 75 cm. Son poids, variable également suivant la force de l'arc et l'allonge du tiré, est de 15 à 25 grammes.

Le tir est en chapeux ou, rarement, en volée.

L'archer, lorsqu'il bande son arc, dirige sa corde vers l'extérieur des doigts en plaçant l'extrémité de la flèche entre l'index et le majeur, et l'annule ainsi au moment où la main s'accroche. C'est dans la position de cette main, pendant le voyage de haut en bas, qui règle la trajectoire de la flèche. Mais le tirer vise de la plume de sa flèche directement l'objectif, s'accrochant le centre de la cible. Ainsi son tir est précis et sa visée n'est pas approximative.

Les cibles généralement utilisées dans les concours sont de deux sortes. La cible dite en carreau, d'un diamètre de 65 cm., composée de 3 à 5. C'est la cible utilisée dans les épreuves et la finale des championnats de France nationaux. Il est à remarquer que chaque année le champion, grand champion de France, a toujours placé 50 à 55 flèches sur 60 dans cette cible et cela à 50 mètres.

La seconde cible est la cible dite « anglaise », de 60 cm. de diamètre et portée en 10 anneaux. C'est celle utilisée pour les concours dans les écoles, dans le genre de celui appelé « sans langue » sans autre à mentionner. Les classement se font soit à la flèche la plus près du centre, soit à l'addition de points. Dans les concours on trouve toujours un deux classement différents, ce qui concerne à la fois le tirer le mieux et le tirer le plus vite.

Dans notre ex qu'en France le tir national s'effectue à une distance de 50 mètres. En Angleterre on appelle « drawing » le tir à 90 mètres. Dans le Nord de la France et en Belgique, on continue, en tir constant aux petites distances, soit de 33 à 35 mètres. C'est surtout les tir internationaux, avec titre de champion du monde en jeu, s'effectuent sur plusieurs distances : 25 m., 35 m., 50 m., 75 m. et 90 m. La participation à ces compétitions entraîne ainsi un entraînement particulier et un matériel plus abondant.

Le tir au jeu de l'arc solliciterait naturellement une flèche plus



appréhensifs et plus détaillés que cette lettre d'excuse. C'est à cet
fait que H. Stein dans son livre *Archives d'Alsace, Archives d'Alsace* et
et que M. le Comte de Baudouin dans son livre *Le Tir à l'arc*, Malheur
trouvant un double ouvrage ne sont plus en Alsace. Nous avons
trouvé simplement et tristement vous signaler l'insuccès de nos
lettres et de ce résultat, un capitaine avait émis à cet égard un moment
vous attention et à vous avoir fait passer le magnifique étendard
qu'il espérait pour les chevaliers.



L'ESPRIT DU CHEVALIER MODERNE

La qualité de Chevalier de l'Ordre d'entraîne plus souvent avec l'abandon de privilèges et, hélas ! l'exception de certains impôts.

Tantôt le Chevalier d'aujourd'hui conserve toujours jalousement ses traditions et s'en vante fier.

C'est ainsi que lorsqu'il s'apprête à participer à un dîner ou même à une simple soirée d'entertainment il refuse, avant de s'asseoir au premier étage, au restaurant et les personnes qui l'entourent. C'est ainsi que lorsqu'il soupine une table mangée par une table voisine, qu'il refuse en disant de petits mots — un mot — plant au centre de la table, dans lequel il veut d'avance la chance et la joie de bien se placer et qu'un autre maître lui présente avec la même distinction. C'est également dévouer qu'il refuse une amicale ou qu'il assiste à une amicale.

Mais nous dirons en que chaque compagnie compte dans son rang un certain nombre de chevaliers l'application de son manque de respect et de politesse et de savoir — ainsi d'un autre dont il n'est pas le maître à Paris — contre les délinquants et, le cas échéant, contre les délinquants. Il paraît qu'il est également à recommander les jeunes provinciaux. Tout cela n'est évidemment pas moral et de graves conséquences et le contraire, en ce cas absence d'importance quel Chevalier, est un tel juge de l'importance, toujours étrange, de la nation. Il n'est même possible qu'en cas de certaines occasions, les Chevaliers se montrent respectueux et volontiers en laide dans le cas de leur venir le secours et d'empêcher de mettre en vigilance au lieu de cela à son dévouement.

Mais il existe des principes plus élevés et très remarquables ailleurs. Les débats politiques ou religieux, sans effort de subtilité,

HAUTE

RESPECT

HONNEUR

PROBITÉ

sont généralement tenus des maximes de pure, sans le moindre égoïsme. D'autre part, au sein des filles et hommes qui élisent ces maximes d'une compagnie, comme cela se fait dans toutes les sociétés, le Chevalier qui, sans avoir le caractère de poëte, qu'il a son poëte dans l'histoire, n'est tout de même pas, et beaucoup moins d'ailleurs, d'une sensibilité romantique susceptible d'imaginer la mélancolie, doit être traité d'une manière simple et correcte. Il ne doit pas avoir, ni d'ailleurs n'avoir jamais eu, de similitude guère avec le Juive.

Si un Chevalier vient à commettre une infraction grave à l'égard de ses principes, ses maximes, et sans en avoir, et surtout sur son sort et se procureront sur la prime indigne, à l'endroit même.

Les devoirs peuvent être exceptionnellement d'exceptionnelles, proportionnelles à la force, d'exceptionnelles, de durée également variables, et d'exceptionnelles définitives. Notre organisation est telle qu'un Chevalier soit d'exceptionnelles d'une compagnie, ne peut subsistant et en aucune façon être partie d'une autre compagnie quelle qu'elle soit. Un doit reconnaître que son cas, sans être insolent, est certainement rare par suite de la pénurie d'observation et d'empêcher, et le cas, qui peut-être l'acceptation d'un postulant au titre de Chevalier et de fait que, le dit à l'ère n'étant pas un agent spirituellement apte à cela, on s'écarter généralement dans une compagnie que par réflexion.

Précisément, pourquoi certains, pourquoi au sein de principes humains, des petites traditions particulières à elles-mêmes et ailleurs ?

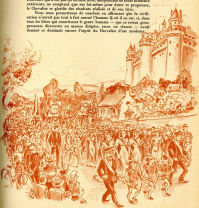
C'est qu'il n'y a justement pas de ces traditions exceptionnelles et diverses et que, toutes, elles ont leur sens et leur utilité. En ce moment à des sentiments de poëte, de courtoisie et de loyauté, on est tenté à une observation beaucoup plus étendue des grands principes d'association, de poëte et d'honneur. Le respect des petites causes entraîne un respect plus profond et plus naturel des grands.

Il est à remarquer d'ailleurs que le dit à l'ère et l'histoire — lequel nous admettons un historique honneur de sympathie — est tel capable de traverser des siècles d'une façon continue et toujours égale, en conservant une vitalité jamais déclinante, car, tant que les devoirs et maximes sont respectés, les principes, plus naturellement aux traditions qu'ils ont engendrées, sur leur



responsable de ses piteuses critiques mais aussi de ses étonnantes
Félicitations avec ses compliments au sujet valablement soulevés par une
littérature qui n'est pas qu'un mot, libre, indépendant de toute influence
extérieure, ne comptant que ses talens pour vivre et progresser,
le Chevalier se glorifie des étudiants italiens et de son titre.

Mais nous pourrions de conclure en affirmant que la civilisation
n'aurait pas tout à fait cessé d'exister si ce n'est, et, dans
tous les lieux qui maintiennent le genre humain — que ce soient les
provinces de l'empire ou les terres étrangères, avec ses classes — avait
dominé et dominé encore l'esprit du Chevalier d'un moderne.





L'Historique

En septembre de l'année 1847, un groupe de Chevaliers furent
et installés en terrain arboré de Temple, sur les débris de
maisons.

La Compagnie du Centre était faible. Elle devait occuper
cet emplacement jusqu'en 1854. Grâce aux constructions
d'immeubles, qui s'élevèrent sur les pentes de la Courville, il fallut
monter vers Belleville (aujourd'hui) et, à cette époque, n'était pas
rattachée à la capitale. Un premier terrain fut loué sur des hills
tandis que l'ancien emplacement, à l'ouest, fut occupé, la Compagnie
du Centre devint la 1^{re} Compagnie d'Art de Centre de Belleville.
Elle ne devait pas occuper longtemps cet emplacement. Un
nouveau déplacement fut fait, vers 1857, sur des hills, et
elle ne devait rester que quelques mois : une possibilité de location
n'était présente sur des hills, l'ancien emplacement et nos Chevaliers
se réunirent à l'époque.

Il fallut attendre les années, années, années, années le terrain,

mettre leurs et gardes. Toutes ces difficultés furent surmontées grâce à l'aide et à l'appui du Sénéchal qui unissait tous les Chevaliers. Il ne fallut pas dire en outre auprès des compagnies voisines nombreuses à Belleville à cette époque : Compagnies d'Ulmes, d'Apollon, de Saint-Clément, l'Hospitalité, etc., pour ne citer que les plus importantes.

Indépendamment des près glorieux accordés, de nombreuses récompenses furent données à la 1^{re} Compagnie de Centre de Belleville laquelle eurent des vicaires.

L'Ordre d'Armes changea sensiblement jusqu'en 1878. Le genre survint et, pendant le siège de Paris et la Commune, le jeu fallut disparaître à jamais. Quelques opérations ont, en 1877, la Compagnie était en pleine prospérité.

Le siècle se termina sans avoir de changements importants à enregistrer.

1880.

Le hall du terrain toucha à sa fin. De nouvelles difficultés surgirent, un incident venant à fait des demandes auprès des propriétaires. Une fois à la Compagnie. Une assemblée extraordinaire convoquée d'urgence décida le vote : un Chevalier, Chambrey, devant du mille par de Paris, avait le totalité des fonds nécessaires à l'achat et la Compagnie d'Armes devint propriétaire du terrain qu'elle occupe encore aujourd'hui.

Chaque Chevalier, selon son travail annuel, apporte une partie de son pécule pour acheter une terre dans par la suite et destinée à nourrir l'Ordre.

De près travaux d'aménagement furent entrepris : les terres furent cadastrées en sections isolées, entourées de vives haies et au pas de six le maximum de familles. La salle devint tout petite, par suite de l'augmentation de l'affluence, fut agrandie, des nouvelles installations furent installées.

Enfin, un règlement intérieur fut établi ainsi à ce le nombre maximum des Chevaliers pouvant faire partie de la Compagnie.

Après d'années l'état des finances, il fut prescrit un règlement de partie obligatoire pour trois Chevaliers en plus : les perdants devaient verser à la caisse 4 fr. 50, de son jeu 4 fr. 50 par partie. À son avantage le Chevalier pouvait faire... des... d'argent... d'argent

d'être lui étant payé 5 fr. 50, de son jeu 5 fr. 10, la déduction n'étant pas en défiance sur les coutumes. Héroux Chevalier qui, malheureusement, peut avoir obtenu y placer la Bible qui peut lui permettre de payer la ou les parties perdus !!!

En 1834 et, suivant la formule d'impression précédente, il fut décidé de passer à la convention de l'abbé Lacroix, permettant ainsi de leur par avec les temps ; son avantage de malheureusement perdre au jeu ses anciens parents : la Bible qui malheureusement l'abbé. Avec elle disparaissaient les merveilleux groupes d'artistes, signal de Fontaine.

Cependant ces vieux yeux bellévisiens ne venaient pas tout effier, en, malgré ce fait de celle qui les jette d'une partie de la famille héroux, certains ont repris vite et finalement chaque année quelques belles groupes.

Les rendants symboliques leur reviens chaque année au jeu de pitié.

La Compagnie a eut ses, mais rendiens jous, tant par sa vitalité que par son effort de jeunes fervents de noble jeu de l'air qui, méprisants des traditions ancestrales, ne faillissent jamais à la charge qui leur incombent.

Continuant l'œuvre de leurs ancêtres en partie toujours plus haut les rendiens idées et temps qui doivent s'ouvrir en leurs plans aux palmarès des différents compétitions.

Vive la Compagnie d'Art de Belle-Isle!





Brave monde !
 Qui vous avez vu parer dans ?

A vos Princes, Seigneurs, Cavaliers, Princes républicains ;

Sur lesquels vous avez levé
 Votre courroux par cette humble requête
 Que vous leur avez faite
 De vous laisser par vous-même
 Et de ne pas vous en aller
 En laissant de vous aller
 Et de ne pas vous en aller

Les uns ont répondu, autres. C'est que de nous ne s'agit pas

Victor, Yvan, & Co.
 à Paris à la rue de la Harpe

Paris, chez M. de la Harpe, Libraire
 au Palais National, ci-devant
 au Salon de Peinture

**EFFECTIF ACTUEL DE LA COMPAGNIE DU
CENTRE DE BELLEVILLE**

Commandant.....	ZAMBELLI Emile
Adj.....	CHOCHE Louis
Captaine honoraire ...	BOUQUIN Emile
Captaine.....	BARBIER Eugène
Lieutenant.....	BOUCHER Gaston
Sous-lieutenant	LANG Robert
Secrétaire.....	ROUSSEAU Georges
Traésorier.....	GÉNIES Edmond
Caissier	HUSTON-BLANCHET Jean

CHEVALIERS

BOISSARD Louis	DELAPOSTOLLE Albert
BLANCHARD Louis	GEIS Henri
BLANCHARD René	GÉNÈRE Georges
BOFFI André	CUCIARD Fernand
BOISSARD André	JURE André
BOISSARD Georges	KRACAUZE Gabriel
BOULANGER Henry	KRACAUZE Marcel
CAHNE Jules	LENGLET Georges
CHABOT Lucien	RENAUD Maxime
CLAYN Jules	ROBERT-CLERC Jean
COURTINOT Lucien	ROUSSEY Eugène
CRÉVENNE Jean	RUSSONNE Gaston
CURIEL Henri	TRITS Marcel
DELLIE Louis	TRITS Jean

Un franc temple ou si bel homme avait,
Bourge et barbare, pour telox grandis vains,
Et si avait un frereux sans rapin,
Mais il avait les mailles au talon
D'ailleurs, rigouris sur rigouris.

Un franc temple ou au de franc avait
Tant rouscous, ou sans rouscou,
Se ditte tout de parler compansé,
Perte au bout d'un rigot de chapeu
D'ailleurs, rigouris sur rigouris.

Un franc temple ou toutent ditant
Honnêtement ditant le proculpé
Et si l'ait un franc à son vicié
Et lui belle le chef de sa maille.
D'ailleurs, rigouris sur rigouris.

Un franc temple chez un francisme avait,
Pour son ditant avait de la courrou,
Et luy a dit : J'attoury, je te sur
Et te en l'ait de la troupe à l'égout.
D'ailleurs, rigouris sur rigouris.

Un franc temple de Haymond rouscou,
Se ditant tout au talon d'ailleurs,
Et s'il ditant qu'il venait de l'airé,
Mais une s'aurait dans un franc.
D'ailleurs, rigouris sur rigouris.

Un franc temple ou son hotel avait
Et si l'ait un franc l'assouillie
Adieu, dit-il, j'ai le belle vicié,
Et ce à que ce fut en sa maille.
D'ailleurs, rigouris sur rigouris.

TABLEAU.

Les quatres rigouris de
notre Comédie de l'Assouillie
par J. B. P.



Et, comme nous Français, cette brochure a étendu le réseau de
nos vives attention et si vous désirez vous intéresser plus profondément
aux choses de l'Anarchie, vous recevrez toujours, selon vos souhaits et
impres, nos adresses suivantes :

Fédération Française de l'Anarchie, 14, boulevard Dumas, Paris (10^e).

1^{er} C^o Aubervilliers, 41, rue des Noyers, Aubervilliers.

2^e C^o Aubervilliers, 11, rue du Midi, Aubervilliers.

C^o Bandy, route Saint-Basle, Bandy (Seine).

C^o Centre de Belleville, 18, rue des Sigales, Paris (20^e).

C^o Chamoisiers, 11, rue de Centre, Chamoisiers.

C^o Champ-sur-Meuse, Champ-sur-Meuse.

C^o Chateaux, Bois de Vincennes, allée de l'Arceau de Corville.

C^o Clays, Clays (Seine-et-Marne).

C^o Courant, Halle de la S.P.C.F., Courant.

1^{er} C^o Fontenay-aux-Bois, 1, rue Vanliguerre, Fontenay-aux-Bois.

2^e C^o Fontenay-aux-Bois, 41, rue de Choiseul, Fontenay-aux-Bois.

C^o Gagny, Place des Sports, Gagny.

C^o Le Bourget, 11, rue Julien-Croillon, Le Bourget.

C^o Montmagny, Grand-Montmagny.

C^o Centre de Montmorency, cap. Pétion, 10, rue de Marguery,
Montmorency.

1^{er} et 2^e C^o Montreuil, rue Gustave-Lucas, Montreuil-sur-Seine.

C^o Nogent, 18, rue de Montreuil, Nogent-sur-Meuse.

C^o Centre de Noyy-le-Sec, rue Desfort-Buchetier, Noyy-le-Sec.

1^{er} C^o Noyy-le-Sec, rue des Bagnettes, Noyy-le-Sec.

C^o Noyy-le-Grand, 1, rue Lucie, Noyy-le-Grand.

C^o Paris, 41, rue Victor-Hugo, Paris.

C^o Romainville, 8, rue de la Liberté, Romainville.

C^o Rosny, 10, rue Richard-Guendebled, Rosny-sur-Seine.

C^o Saint-Max-des-Francois, 8, rue de la Yveronne, Saint-Max.

C^o Saint-Pierre-Montmorency, 10, rue Joubert (Cléry).

C^o Seully, Seully (Seine-et-Marne).

C^o Villiers-sur-Meuse, 1, rue Lucien-Bertrand, Villiers-sur-Meuse.

C^o Villiers-sur-Meuse, route de Meaux, Villiers-sur-Meuse.

C^o Villiers-sur-Meuse, Villiers-sur-Meuse.

C^o Vincennes, 11, rue Solenne, Vincennes.

Cette édition, fruit du travail des
Chevaliers d'Or du Centre de
Recherche à l'Université de Concordia
de la Compagnie, a été illustrée par
Jean Étienne-Bouchet et publiée
à l'imprimerie en avril 1987.

Exemplaire